



Assemblée générale

Distr. limitée
2 septembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 133 de l'ordre du jour

Coopération internationale pour l'accès à la justice des personnes rescapées de violences sexuelles

Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Bulgarie, Cabo Verde, Chypre, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Maroc, Myanmar, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République dominicaine, Roumanie, Rwanda, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Soudan du Sud, Suède, Tchéquie, Ukraine, Uruguay et Vanuatu : projet de résolution

Coopération internationale pour l'accès des personnes rescapées de violences sexuelles à la justice, aux voies de recours et à l'assistance

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Afrique du Sud, Albanie, Andorre, Arménie, Australie, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Honduras, Islande, Israël, Lesotho, Libéria, Liechtenstein, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Namibie, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, République de Corée, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Suisse, Timor-Leste, Tunisie et Türkiye

Supprimer le pays suivant de la liste des auteurs du projet de résolution

Tchéquie

